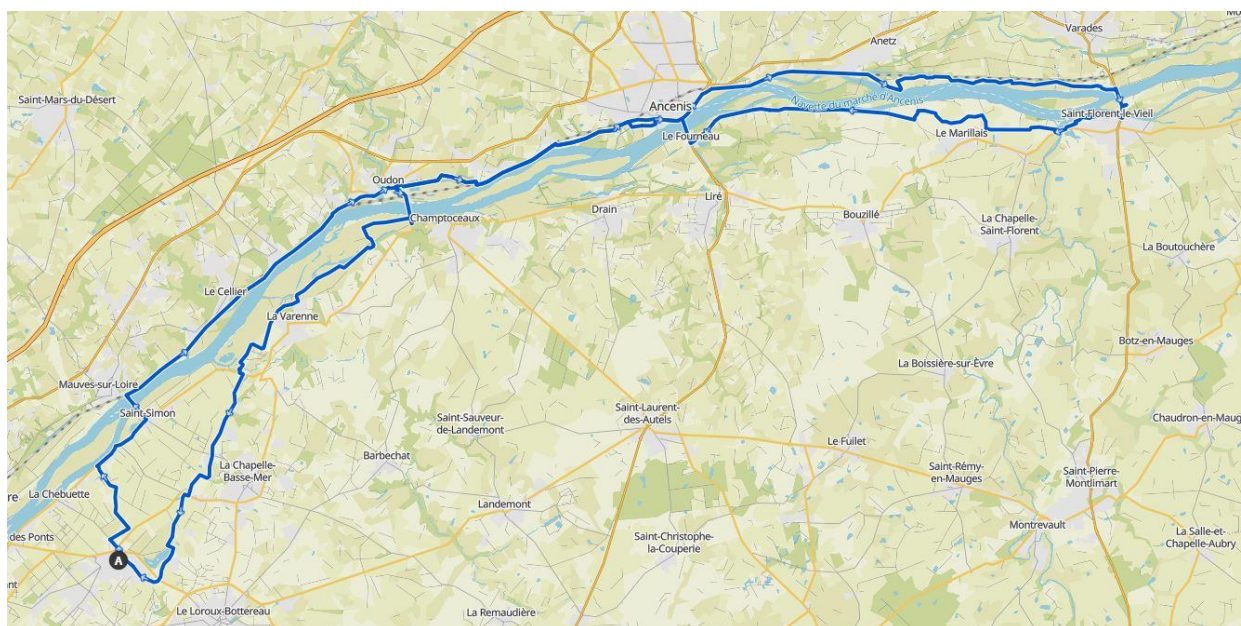


DE SAINT JULIEN DE CONCELLES A SAINT FLORENT LE VIEIL Le 17 et 18 mai 2025



Parcours de 80 Km sur deux jours





Jour 1

- Départ de la mairie de Saint Julien de Concelles à 11H00 le 17 mai 2025
- Arrêt vers 13H00 pour pique-nique
- Arrivée vers 17H00 à Saint Florent le Vieil



- Installation chacun de son hébergement (voir annexe)
- Temps libre ou visite de l'abbaye, balade...
- Repas tous ensemble (réservation par l'association) ou libre
- Fin de journée



Jour 2

- Petit déjeuner en commun ou libre
- Départ de Saint Florent le Vieil vers 10H00
- Arrivée au marché de Oudon vers 12H30 pour faire le plein de provisions en vue du pique-nique.



- Arrêt déjeuner vers 14H00
- Retour à Saint Julien de Concelles aux alentours de 16H30

ANNEXE

Période de réalisation : Du 17 au 18 mai 2025

Nombre de participants maximum : 30

Condition de participation :

- Être adhérent à l'association « Place au vélo Loire Divatte » (adhésion en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/place-au-velo-loire-divatte> ou par retour de bulletin d'adhésion qui se trouve sur le site de [Place au vélo Loire Divatte](#))
- Avoir plus de 18 ans ou être accompagné d'un adulte

Distance aller : 40 kms (autant pour le retour)

Niveau de difficulté : Parcours de « La Loire A Vélo », aucune difficulté.

Nous rappelons que ceci n'est pas une sortie sportive et que nous comptons 4H00 pour faire 40 Kms (soit une moyenne de 10 Kms/Heure)

Penser à apporter des en-cas pour rouler (barres de céréales, bananes...), et un bidon d'eau.

Sécurité : Un casque est recommandé pour tous et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Les mineurs qui vous accompagnent, sont sous votre responsabilité. Un gilet haute visibilité est également recommandé hors agglomération.

On ne roulera pas de nuit, mais tout vélo doit être équipé d'un système d'éclairage avant et arrière. S'il fait chaud penser casquette, lunettes et crème solaire.

Points de rencontre : Si des personnes veulent nous rejoindre sur le parcours, il sera possible de le faire en ayant averti les organisateurs au préalable.

Liste des Hébergements possibles :

Camping Municipal : <https://www.mauges-sur-loire.fr/decouvrir/camping-ecoloire/>



Site Airbnb : <https://www.airbnb.fr>

Hôtel : [La Gabelle](#)

Chambre d'hôte : [Au Repos Ligérien](#)

Restauration (à la charge de chaque personne) :

- Prévoir son pique-nique pour le samedi midi
- Le repas du soir se fera libre ou en commun suivant le souhait de chacun
- Petit déjeuner du dimanche matin en commun au camping
- Prévoir le pique-nique du dimanche midi après l'arrêt au marché de Oudon

Restaurant et autre de Saint Florent Le Vieil :

Restaurant : [Saint Florent](#)

Restaurant : [La Gabelle](#)

Bistrot : [Lien Facebook](#)

Boulangerie : <https://www.boulangerie-mechinaud.fr>

Un peu d'histoire sur Saint Florent Le Vieil

Située sur un promontoire de la rive gauche de la Loire, la vieille ville domine le fleuve, ce qui lui donne une vue remarquable sur la vallée et les environs. Un établissement religieux y est fondé dès le IV^e siècle, transformé plus tard en abbaye. Celle-ci finit par être détruite par les invasions des vikings qui s'installent en face du promontoire, sur l'Île Batailleuse, pendant plusieurs dizaines d'années.

Originellement placé en territoire picton, puis dans le pagus des Mauges, Saint-Florent-le-Vieil est intégré au comté d'Anjou vers 1025. Le promontoire est fortifié, et subit plusieurs attaques lors de la guerre de Cent Ans ou lors des guerres de Religion. Haut-lieu ecclésiastique, Saint-Florent devient également un bourg commercial par sa proximité avec la Bretagne et par l'importance du commerce fluvial sur la Loire.

Lors de l'insurrection de la Vendée, c'est une des premières communes à prendre les armes en 1793. Durement touchée, elle deviendra un haut-lieu de la guerre de Vendée. Elle voit notamment la traversée de la Loire par les Vendéens lors de la déroute de Cholet et la mort de Jacques Cathelineau. C'est dans l'abbatiale de Saint-Florent qu'est également exposée la statue du « Pardon de Bonchamps », sculptée par David d'Angers.

La participation à cet événement est gratuite (les frais de repas et d'hébergement restent à votre charge) et vous est proposée par l'association « Place au vélo Loire Divatte ».

En cas d'accident seule votre assurance "responsabilité civile" sera engagée. En aucun cas « Place au vélo Loire Divatte » ne pourra en être tenu responsable.

Vos biens vous appartiennent et sont placés sous votre responsabilité.

Le respect des règles du code de la route et de l'environnement naturel traversé est obligatoire.

Les personnes intéressées doivent se préinscrire avant le 15 avril en envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@placeauvelo-loiredivatte.fr. En indiquant vos nom, prénom, adresse, N° de téléphone, date de naissance et adresse courriel.

En cas de mauvais temps, la commission « Randonnée à vélo » se réserve le droit d'annuler le voyage.

Pour toute question, merci d'envoyer un mail à contact@placeauvelo-loiredivatte.fr

Bon séjour à tous !

La commission « Randonnée à vélo » de Place au vélo Loire Divatte